

## **Le soir 11 juin**

### **Candidats « pro-laïques » et « pro-famille »**

Le Réseau d'actions pour la promotion d'un État laïque (Rappel) a publié ses consignes de vote, en fonction de la sensibilité « pro-laïque » des candidats qui ont répondu à son questionnaire. En province de Luxembourg, sur 109 candidats à la Chambre, une seule, Annick Boidron (Ecolo), a répondu, mais elle ne souscrit qu'à six des 10 propositions du Rappel, qui n'incite donc pas à voter pour elle. Le lobby catholique (sic) Action pour la famille s'est livré au même exercice : il identifie trois candidats « pro-famille », pour la circonscription luxembourgeoise : Jo Conter (Belg.Unie) et Vincent Delaunois (Belg.Unie).

Le même exercice a été réalisé pour la province de Namur. Sur 156 candidats à la Chambre, quatre ont répondu : Anne-Marie Camus, qui est « recalée » par le Rappel, et trois autres, plébiscités : Bernard Claes (RWF), Alain Radart (RWF) et Jean-Marc Delizée (PS). Quand au lobby catholique (sic) « Action pour la famille », il identifie trois candidats « pro-famille », pour la circonscription de Namur : Bernard Ducoffre (MR), Michel Stas (Belg.Unie) et Elisabeth Horé (Belg.Unie).